



n°16

Printemps 98

Journal Saisonnier de la *Locale Ecolo*  de *Walhain*

Nos écoles entre guerre et paix...

Editorial

Depuis le 1er novembre '97, les écoles communales de Walhain sont chapeautées par une nouvelle direction, plus exactement par une nouvelle Directrice. Cette désignation pour deux ans n'a évidemment pas résolu le conflit opposant depuis belle lurette le Pouvoir Organisateur communal à un autre membre du personnel, qui revendique lui aussi le poste de Directeur. Cette situation est source d'inquiétude pour nos écoles : l'absence de solution quant à cette revendication a empesté et empeste encore l'ambiance de la communauté scolaire et même, depuis peu, de toute la commune.

Il ne nous appartient pas de prendre position ici en faveur de l'une ou de l'autre des deux parties en présence dans ce conflit d'une complexité juridique inouïe. Mais nous déplorons cependant qu'aucune solution satisfaisante pour chacun n'ait pu se dégager depuis plus de 10 ans, et que cet antagonisme vain et improductif soit maintenant étalé au grand jour. Plutôt que de jeter de l'huile sur le feu de manière totalement irresponsable, le Collège échevinal aurait pu mettre à profit ce long laps de temps pour tenter d'apaiser le contentieux par une attitude de conciliation. Il nous semble absolument invraisemblable que l'autorité communale soit incapable de dépasser son implication dans le conflit pour tendre, au-delà des droits et devoirs de chacune des parties, vers la satisfaction de l'intérêt général.

Au lieu de cela, le pouvoir organisateur a laissé pourrir le problème pour assouvir ses inimitiés personnelles au détriment de la tranquillité de notre communauté scolaire. Nous faisons en tout état de cause un sévère constat de manquement de la part du pouvoir communal. Cette attitude n'a fait qu'entretenir un climat de perturbation et de suspicion continuelle, notamment perceptible dans l'organisation de l'enseignement. C'est dommageable pour les élèves et pour la communauté éducative, parents et professeurs motivés. Et c'est lamentable de la part de nos édiles communaux qui se targuent pourtant de gérer dans la sérénité ! Nous ne pouvons que leur décerner un sévère zéro pointé pour ce gâchis.

C'est dans ce contexte particulièrement tendu que la nouvelle Directrice met lentement mais sûrement en place le Conseil de Participation dont nous vous avons parlé dans le précédent numéro de l'Avis-en-Vert. Les parents qui y siègent ont été élus lors d'une réunion à laquelle malheureusement peu de parents étaient présents; tous avaient pourtant bien été invités ! Ces personnes mandatées pour représenter les trois écoles de l'entité espèrent maintenant pouvoir rapidement se mettre au travail afin de réfléchir et de mettre noir sur blanc le projet pédagogique qui guidera nos écoles, au-delà du conflit qui affecte aujourd'hui notre enseignement communal.

Agnès Namurois

Prix orange.

Bravo à la Scierie Bourguignon pour la plantation de la belle haie multiple sans cypres qui enjolivera bientôt les abords de son entreprise. Il s'agit à nos yeux de la solution idéale tant au niveau esthétique que de la biodiversité pour masquer quelque peu les bâtiments industriels.



Prix citron.

Il est attribué à l'unanimité à notre Secrétaire communal, pour ses interventions multiples et inappropriées, musclées parfois... Ne pourrait-on lui rappeler les rôles et les limites des droits et devoirs d'un bon secrétaire communal ?



DES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS DANS VOTRE ASSIETTE !

Depuis quelques années, le génie génétique s'installe dans notre société. Après une période relativement brève où la technologie est restée confinée en laboratoire à des fins de recherche fondamentale, on assiste maintenant à une véritable prolifération dans des domaines d'application aussi variés que l'agriculture, l'élevage, la chimie et l'industrie pharmaceutique.

La pression de puissants groupes industriels s'intensifie pour que le génie génétique envahisse notre quotidien, sans trop de contraintes législatives. Alors qu'un pas de plus est franchi avec la commercialisation de "nouveaux aliments" obtenus par génie génétique, on peut craindre que les instances politiques s'alignent une fois de plus sur les revendications des industriels, plutôt que sur les recommandations des scientifiques et les souhaits des consommateurs.

Les écologistes s'inquiètent de cette évolution. Mais nous ne sommes pas les seuls : de nombreux scientifiques s'interrogent sur les risques d'une banalisation du génie génétique, conduisant à une dissémination dans notre milieu de vie d'organismes génétiquement modifiés qui risquent de perturber certains équilibres naturels de manière imprévisible.

En effet, sommes-nous sûrs de parvenir à maîtriser des OGM qui quitteraient accidentellement nos élevages ou qui se croiseraient avec des plantes voisines des champs ? Quels en seraient les impacts dans la nature ? Faut-il craindre que les OGM transmettent leurs caractéristiques de résistance à des organismes nuisibles ? Et si les gènes étrangers incorporés provoquaient des allergies ?

Il existe donc des risques liés à l'exploitation des OGM, que, dans l'état actuel des choses, on ne peut ni totalement exclure, ni affirmer qu'on les maîtrise parfaitement. Différents d'un OGM à l'autre, ces risques sont *peut-être* biologiques (apparition d'organismes résistants dont on ne parviendrait plus à se débarrasser), *sans doute* écologiques (modification des équilibres naturels entre les espèces de milieux envahis par l'un ou l'autre OGM), mais *sûrement* économiques (surproductions, monopoles des firmes agro-alimentaires productrices d'OGM, accentuation des déséquilibres Nord-Sud, etc...).

OGM = organismes génétiquement modifiés, obtenus par génie génétique.

Pour les agriculteurs eux-mêmes, les OGM sont loin d'être intéressants. Leur culture induit une dépendance par rapport à la firme agro-alimentaire productrice : l'achat des semences nécessite également l'achat de l'herbicide auquel la plante est résistante. L'année suivante,



il pourrait survenir des difficultés à éliminer les OGM résistants survivants. Et à quoi peut bien servir l'accroissement de rentabilité résultant d'un OGM, si ce n'est à faire encore baisser les prix, alors que l'agriculture européenne est déjà en situation de surproduction et se voit contrainte de pratiquer la jachère ? C'est par contre tout profit pour la firme productrice : elle fait d'une pierre deux coups (obligation d'acheter le couple OGM + herbicide), elle peut envisager une plus grande consommation de son herbicide (la plante y étant résistante) et peut espérer prendre une position dominante sur le marché mondial des semences (son

OGM offrant un meilleur rendement).



Face à ces risques réels, qui interpellent les savants mais qui ouvrent aussi la porte aux discours alarmistes, une seule bonne attitude : mettre en oeuvre le **principe de précaution**. Plutôt que d'attendre les preuves irréfutables de la nuisance (comme pour la vache folle), il faut que les entreprises agro-alimentaires qui veulent mettre des OGM sur le marché démontrent préalablement, non seulement leur absence de toxicité, mais aussi leur innocuité sociale et écologique.

Pour le consommateur, la moindre des choses serait en tout cas que les produits à base d'OGM soient explicitement étiquetés, afin que nous puissions acheter en parfaite connaissance de cause. C'est une demande urgente, car sans que nous nous en doutions, les aliments transgéniques sont déjà partout !

Du point de vue des risques écologiques, il faut en fait distinguer deux types d'OGM : ceux qui ne seront pas relâchés dans l'environnement (comme des bactéries modifiées en vue de produire une substance utile telle l'insuline) et ceux qui le seront délibérément (comme des semis de graines modifiées pour ajouter certaines qualités ou éliminer des défauts d'une plante cultivée). *C'est à propos de cette seconde catégorie que l'on peut avoir quelques craintes.*

Mais de savoir qu'un aliment contient des OGM, a été produit par ou avec des OGM, ou des produits dérivés d'OGM, ne permettra pas de savoir s'il représente un réel danger pour celui qui l'ingère (pas plus, d'ailleurs, que l'inverse...). Quand aux perspectives d'avenir à court terme, certaines prévisions laissent à penser qu'il sera difficile de trouver des O pas GM, ou alors, en payant plus cher... Est-ce bien cela que nous voulons ?



Christophe Legast & Pierre Pochet

**Il faut s'attaquer
au chômage, pas
aux chômeurs.**

Ce titre, un brin accrocheur, résume assez bien une de nos préoccupations qui a fait l'objet de notre part d'une action de sensibilisation et d'information le 26 mars dernier aux quatre bureaux de pointage de notre commune. Il s'agissait pour nous d'attirer l'attention des exclus du marché du travail - qui sont environ 140 à Walhain - sur leurs droits face aux contrôles parfois abusifs des inspecteurs de l'Onem (inviolabilité du domicile privé). Le dépliant que nous avons distribué à cette occasion et toujours disponible sur simple demande, faisait aussi état des propositions d'ECOLO en matière de solution au chômage, entre autres par la réduction en souplesse du temps de travail. *Du travail pour tous, du temps pour soi.*

Quel rapport avec la politique communale, nous direz-vous ? Nous sommes quant à nous persuadés que peuvent être mises en pratique des mesures de proximité, discrètes sans doute, mais efficaces en matière de réinsertion professionnelle au niveau local, notamment à l'initiative du CPAS, d'associations de CPAS ou de la Région Wallonne en collaboration avec les PME des environs.

Vincent Lethé

Dans une de nos précédentes éditions (Avis en Vert n°8, Printemps 96) consacrée à la problématique des déchets, nous analysions le coût de ces déchets (Qui va payer ?) ainsi que le fonctionnement de Fost +. Depuis lors, nous avons connu un épisode de plus avec la vaste enquête débouchant sur un nouveau Plan Wallon des déchets modifié, appelé Horizon 2010. Modifié ? Et pour nous, qu'est-ce qui a changé ?

D'abord de savoir que le plan a été globalement bien accueilli (malgré l'avis défavorable concernant le doublement de la capacité des incinérateurs); que l'écrasante majorité (90%) des 12.956 avis indique clairement une volonté de faire appliquer le principe "pollueur-payeur"; encore un peu plus (92%) envisage favorablement l'augmentation du tri; enfin, si quatre citoyens sur cinq (79%) voudraient pouvoir choisir des produits propres, deux sur trois (65%) estiment qu'ils sont mal informés pour les identifier et les reconnaître.

Ensuite, les Wallons se sentent responsables de ces déchets : la moitié des avis recueillis demande de meilleures sensibilisations et informations, ainsi qu'une pénalisation plus efficace à la production de déchets. Les gens veulent être des citoyens acteurs : campagnes de tri, collectes sélectives, parcs à conteneurs plus accessibles. Ils veulent rester Wallons : que les centres de tri et de recyclage soient en Région Wallonne.

Les citoyens interpellent les autorités : une personne sur cinq s'adresse à sa Commune et lui demande de montrer l'exemple et de prendre des mesures concrètes, avec des contrôles renforcés et des sanctions sévères. Les entreprises sont aussi mises sur la sellette : transparence totale exigée en matière de gestion des déchets, analyses et prise en compte des impacts sur la santé, comités d'accompagnement et, enfin, plébiscite en faveur des entreprises d'économie sociale.

Pour tenir compte de ces résultats, le Ministre Lutgen a apporté 12 modifications au Plan,

Plan wallon des déchets

dont voici les principales. Un Comité Consultatif a été créé au sein de l'Office des Déchets, avec des représentants des secteurs associatifs, qui sera chargé d'informer le Ministre. Le plan a été revu à la hausse : la prévention est intensifiée, la diminution de la production des déchets ménagers est accélérée, des mesures complémentaires sont appliquées comme le "prix-vérité" pour leur collecte et leur gestion, avec des sanctions pour les productions excédentaires. Un soutien médiatique a été décidé, et les petites entreprises d'économie sociale, génératrices d'emplois locaux et efficaces sur le plan environnemental, sont renforcées et encouragées dans leurs rôles.

Des regrets : le recours à l'incinération est largement maintenu, même si les normes de pollution à respecter sont les normes européennes s'appliquant aux déchets dangereux (moins de dioxines et de furanes). Dommage aussi qu'on fasse si peu appel au compostage et à la biométhanisation. Et puis, pour terminer, on pourrait mettre en place des politiques beaucoup plus dynamiques de prévention de la production de déchets ...

Et alors ? Et chez nous, concrètement ? M'enfin quoi, vous n'avez pas encore entendu parler du sac payant ? Vous n'avez pas participé aux collectes sélectives organisées régulièrement par la Commune ? Vous n'avez pas encore été dans les efficaces centres de tri installés aux quatre coins de l'entité, en accord avec nos voisins ? Et ne me dites pas aussi que vous ne déposez pas vos déchets dégradables dans le compost communal récemment inauguré par le Collège ?

Allons, braves gens, ne vous tracassez donc pas, si tout cela n'est pas déjà fait à Walhain, c'est que vos "bons pères de familles" y réfléchissent encore pour vous, ne le presentez-vous pas ?

Pierre Pochet

LE COIN DES GOURMETS



Une fois n'est pas coutume, nous avons décidé de remplacer notre traditionnelle recette culinaire par une réflexion en forme de cri d'alar-me à propos de notre cher chocolat qui sera bientôt frelaté avec des conséquences qui dépasseront de loin les limites de nos papilles gustatives. Les médias n'en parlaient plus beau-coup tandis que se poursuivait le travail de lobbying des grandes entreprises agroalimentaires auprès de la Commission Européenne. Et comme toujours, celle-ci a cédé aux pressions.

Concrètement, les industriels (pas tous heureusement) remplaceront 5% du beurre de cacao qui donnait ce côté incomparablement onctueux au bon chocolat, par du beurre de carité ou d'huile de palme, moins cher à la production et qui rendra le chocolat nettement moins savoureux, comme métallique, le *cocholat*, comme disent déjà certains. Bien sûr, le prix sera inchangé, ce qui augmentera au passage les bénéfices, non pas des producteurs, mais des intermédiaires et surtout des entreprises agro-alimentaires; nos agriculteurs connaissent bien ça...



Cinq malheureux pourcents, ça n'a l'air de rien. Et pourtant, petite cause, grands effets ! Cela entraînera l'écroulement de l'économie de pays producteurs de (beurre de) cacao comme le Cameroun, le Ghana et la Côte d'Ivoire, ces deux derniers pays tirant du cacao chacun 40% de leurs revenus à l'exportation. Cette mesure plongera dans la misère 11 millions de personnes si on compte les petits producteurs de cacao et leurs familles. Et dans quelques mois, nous nous révolterons devant notre téléviseur face aux images d'enfants faméliques, secourus devant des hôpitaux délabrés par les Médecins sans Frontières qui nous donnent bonne conscience.

Heureusement, suite notamment aux pétitions et aux réticences de la Belgique, un étiquetage devra (s'il est appliqué) spécifier sur l'emballage la composition exacte du chocolat. *Acheter, c'est voter*, alors, face à la mondialisation de plus en plus dictatoriale de l'économie, surtout en matière alimentaire, exerçons le seul pouvoir qui nous reste en faveur du vrai chocolat : n'achetons pas le cocholat...

Jacqueline Foret

La crèche sort des cartons... mais pas encore de terre !



Le Conseil communal du 30 mars dernier a été l'occasion pour la majorité d'annoncer la prochaine concrétisation du projet de crèche que plus personne n'osait espérer. Nous ne pouvons donc que féliciter les autorités communales pour la mise sur pied de l'infrastructure d'accueil de la petite enfance. Walhain était (est toujours, d'ailleurs), l'une des rares communes du Brabant wallon à ne pas en mettre à la disposition de ses habitants.

Après avoir été «quasi-opérationnelle» dans la propagande électorale scandaleusement mensongère d'I.C. (Intérêts communaux) en '94, voici que le bourgmestre prévoit enfin son inauguration pour fin 1999. Fin '99 ? Bon sang, mais c'est bien sûr : 1999,

c'est un an avant les prochaines élections communales. Qui pourrait rêver meilleur argument électoral ?

Plusieurs propositions avaient pourtant été avancées ces quatre dernières années en termes de localisation et/ou de financement. Mais le Collège échevinal n'en avait saisi aucune soit par négligence, soit par dédain envers leur auteur qui avait l'audace de ne pas être du bon bord politique. La majorité a donc sciemment laissé dormir un projet de crèche que tout le monde appelait de ses vœux afin de le sortir, comme un lapin de son chapeau, à l'approche de l'échéance électorale. Qui a dit que Machiavel n'était pas walhinois ?

Mais, jeunes parents, ne vous emballez pas. A part son emplacement entre le funérarium et

le cimetière de Walhain, le projet de crèche n'est nulle part. Ni plans, ni permis, ni subsides. En fait, la future construction d'un nouveau CPAS (Centre public d'aide sociale) auquel elle devrait être annexée apparaît bien comme le seul élément neuf qui a fait ressortir ce projet d'un tiroir. En dehors d'un effet d'annonce digne de la plus vieille culture politique, le dossier de crèche est donc aujourd'hui quasi aussi vide qu'il était quasi-opérationnel en '94.

Ne boudons néanmoins pas notre plaisir. Pour une fois que la majorité se soucie du bien-être de la population et lance un projet qui va au-delà de 2001, on ne va pas s'en plaindre, hein !?!

Christophe LEGAST

